Révision: 2.1 Date: 06.04.2021



1272/2008 (CLP) & 2015/830



www.vishaypg.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation CommercialeGagekote 11Nom ChimiqueMélangeN° CASMélangeN° EINECSMélangeNo. D'Enregistrement d'REACHAucun attribué.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance

ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour

galvanisation et galvanoplastie.

Utilisations Déconseillées Rien de connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la

fiche de données de sécurité

Identification de la société VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD

Stroudley Road Basingstoke Hampshire Royaume-Uni RG24 8FW

 Téléphone
 +44 (0) 1256 462131

 Fax
 +44 (0) 1256 471441

 Email (personne compétente)
 mm.uk@vishaypg.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence (00-1) 703-527-3887

CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 2; H225
Asp. Tox. 1; H304
Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
STOT SE 3; H336

Repr. 2; H361d STOT RE 2; H373

2.2 Éléments d'étiquetage Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Désignation Commerciale Gagekote 11

Pictogramme(s) de Danger







Mention(s) d'Avertissement Danger

Contient: Toluène, Propan-2-ol, Stoddard solvent et Xylène.

Mention(s) de Danger H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H361d: Susceptible de nuire au foetus..

14276 Page: 1 / 8

Révision: 2.1 Date: 06.04.2021



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée: Inhalation.

Conseil(s) de Prudence P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260: Ne pas respirer les vapeurs.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin. P331: NE PAS faire vomir.

Autres informations Aucun.

2.3 Autres dangers Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances Non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Toluene	30 - 50	108-88-3	203-625-9	Aucun attribué	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Repr. 2; H361d STOT RE 2; H373
Propan-2-ol	< 10	67-63-0	200-661-7	Aucun attribué	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H19 STOT SE 3; H336
Stoddard solvent	< 10	8052-41-3	232-489-3	Aucun attribué	Asp. Tox. 1; H304 STOT RE 1; H372
Xylène	< 10	1330-20-7	215-535-7	Aucun attribué	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H19 Acute Tox. 4; H332 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373
Zirconium 2-Ethylhexanoate	< 100	22464-99-9	245-018-1	Aucun attribué	Repr. 2; H361d

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

14276 Page: 2 / 8

^{*}Mélange: %W/W Benzene < 0.0001%

Révision: 2.1 Date: 06.04.2021

Inhalation

Contact avec la Peau

Contact avec les yeux

Ingestion



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de

produit est probable.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir les voies aériennes ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate ou la ceinture. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration a cessé ou présente des signes de défaillance. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas

de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un

médecin si l'irritation s'étend.

EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire deux verres d'eau. Ne pas administrer de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement

un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de nuire au foetus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. Si un Lavage D'estomac est effectué, examiner la trachée et/ou l'oesophage. Faire boire du charbon actif délayé dans de l'eau. (240mL De l'eau / 30 g Charbon activé).

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

5.3

Moyens d'Extinction Appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

Conseils aux pompiers

Ceux appropriés pour contenir l'incendie. De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, du sable ou de l'anhydride carbonique.

Ne pas utiliser d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Dioxyde de carbone et Monoxyde de carbone.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme.

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours

d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

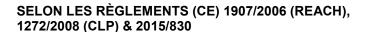
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en

14276 Page: 3 / 8

Révision: 2.1 Date: 06.04.2021





www.vishaypg.com

cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Contenir les déversements.

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.

6.4 Référence à d'autres sections Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outil produisant des étincelles. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. La vapeur située au dessus du liquide stocké peut être inflammable/explosive si elle n'est pas isolée à l'aide d'un gaz inerte. Les récipients ouverts doivent être fermés hermétiquement de nouveau avec précaution et entreposés dans une position verticale.

Température de stockage Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Conserver à l'écart des: Acides, Alcalis et Agents oxydants forts.

Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

produits de traitement de surface des metaux, y compalvanisation et galvanoplastie.

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Toluène	108-88-3	20	76.8	100	384	INRS (ED 984)
Propan-2-ol	67-63-0	-	-	400	980	INRS (ED 984)
Xylène, o-, m-, p- or mixed isomers	1330-20-7	50	221	100	442	INRS (ED 984)

Ambiante

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

8.1.2 Valeur limite biologique Non fixé

8.1.3 PNECs et DNELs Non fixé.

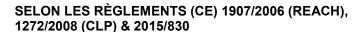
8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Utiliser des systèmes de

14276 Page: 4 / 8

Révision: 2.1 Date: 06.04.2021





www.vishaypg.com

ventilation anti-étincelles, un équipement antidéflagrant agréé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque. Avoir à disposition une bouteille d'eau propre pour le lavage oculaire.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Travailler dans des zones de travail bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire adéquate. Système(s) ouvert(s): Porter une protection respiratoire appropriée. exposition prolongée: Un appareil de protection respiratoire autonome peut être approprié.

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Claire/nuageux liquide

Odeur Aromatique.

Seuil olfactif Non disponible.

Point de fusion/point de congélation Non fixé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 110 - 140°C

Point d'éclair 10°C

Taux d'Evaporation Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable - Liquide

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v): 1.2

d'explosivité Limites d'inflammabilité (Supérieure) (%v/v): Non disponible.

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Densité relative

22 mmHg @ 20°C

Non disponible.

Non disponible.

Solubilité(s) Solubilité (Eau): Négligeable

Coefficient de partage: n-octanol/eauNon disponible.Température d'auto-inflammabilitéNon disponible.Température de décomposition535°C

Viscosité Non disponible.
Propriétés explosives Non Explosif.
Propriétés comburantes Non oxydant.

14276 Page: 5 / 8

Révision: 2.1 Date: 06.04.2021



www.vishaypg.com

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 2015/830

9.2

Autres informations Solvants organiques: 30 - 50 (%)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ 10. 10.1 Réactivité Stable dans les conditions normales. 10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions normales. 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de 10.4 Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. 10.5 Matières incompatibles Conserver à l'écart des: Acides, Alcalis et Agents oxydants forts. 10.6 Produit(s) de décomposition dangereux Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)
11.1	informations our les effets toxicologiques (oubstances dans les preparations / inferanges)

Toxicité aiguë

Ingestion Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000

Dioxyde de carbone et Monoxyde de carbone.

mg/kg p.c. /jour.

Inhalation Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 20.0

mg/l.

Contact avec la Peau Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000

mg/kg p.c. /jour.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée. Lésions oculaires graves/irritation oculaire Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Repr. 2: Peut nuire au foetus.

remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition répétée

Danger par aspiration

Toxicité

12.1

STOT RE 2: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

STOT SE 3: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Asp. Tox. 1: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

respiratoires.

11.2 **Autres informations** Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

		remplis.
		Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)
12.2	Persistance et dégradabilité	Une partie des composants sont peu biodégradables.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4	Mobilité dans le sol	Le produit devrait être peu mobile dans le sol. (Le produit est essentiellement
		insoluble dans l'eau.)
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.

14276 Page: 6 / 8

Révision: 2.1 Date: 06.04.2021



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

12.6 Autres effets néfastes Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Les

récipients de cette substance peuvent être dangereux une fois vides car ils contiennent des résidus de produit. Déposer les déchets dans un centre de

collecte agréé.

ADD/DID / ADM / IMDG / IATA

13.2 Autres informations Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou

nationales.

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

		ADR/RID / ADN / IMDG / IATA
14.1	Numéro ONU	UN 1133
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ADHÉSIFS
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4	Groupe d'emballage	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin. / Substance dangereuse pour
		l'environnement
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la	Non applicable.
	convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	
14.8	Renseignements supplémentaires	Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la

substance ou au mélange en matière de sécurité, de

santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Substance(s) extrêmement préoccupante Aucun

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation REACH: LIITE XVII tiettyjen vaarallisten aineiden, valmisteiden ja tuotteiden

valmistuksen, markkinoille saattamisen ja käytön rajoitukset.

Toluène (CAS# 108-88-3) - No. entrée: 48.

15.1.2 Règlements nationaux

Wassergefährdungsklasse (Allemagne) Classe de danger pour l'eau 2

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 14

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Toluène (CAS# 108-88-3), Propan-2-ol (CAS# 67-63-0), Stoddard solvent (CAS# 8052-41-3) et Xylène (CAS# 1330-20-7). Enregistrement(s) ECHA pré-existant Toluene (CAS# 108-88-3), Propan-2-ol (CAS# 67-63-0) et Xylène (CAS# 1330-20-7).

Classification UE: Cette Fiche de Données de Sécurité a été réalisée conformément aux réglements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830.

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Point d'éclair [Closed cup/Coupe fermée] Résultat du test/ Point/Intervalle d'ébullition (°C)Résultat du test
Asp. Tox. 1; H304	Estimation Viscosité

14276 Page: 7 / 8

Révision: 2.1 Date: 06.04.2021



SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),

1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil
STOT SE 3; H336	Calcul du seuil
Repr. 2; H361d	Calcul du seuil
STOT RE 2; H373	Calcul du seuil

LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

STEL: Limite d'exposition (15 min)

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PVB: très Persistant et très Bioaccumulable

Mention(s) de Danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H332: Nocif par inhalation.

H226: Liquide et vapeurs inflammables. H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

voies respiratoires.

H312: Nocif par contact cutané. H361d: Susceptible de nuire au foetus.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposure potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.

14276 Page: 8 / 8



Legal Disclaimer Notice

Vishay Precision Group, Inc.

Disclaimer

ALL PRODUCTS. PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.

Document No.: 63999 Revision: 15-Jul-2014